Québec

Gouvernement du Québec
Député de Trois-Rivières
Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ministre responsable de la région de la Mauricie

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

Le 5 février 2020, la députée de Huntingdon déposait une pétition à l'Assemblée nationale, signée par 102 citoyens, demandant au gouvernement du Québec de consacrer le 24 juillet journée fériée au Québec en commémoration de la fondation de la Nouvelle-France.

Le 24 juillet 1534, Jacques Cartier fait ériger une croix à Gaspé au nom de la France. Ce moment important des débuts de la présence française en Amérique constitue un jalon incontournable de l'histoire du Québec.

Nous considérons cependant qu'il n'y a pas lieu d'ajouter un jour férié à ceux déjà prévus à la Loi sur les normes du travail (LNT) pour souligner cet événement. Il importe de rappeler qu'au Québec, la LNT prévoit sept jours fériés et chômés. À ces jours, s'ajoute le 24 juin prévu à la Loi sur la fête nationale, pour un total de huit jours. Ce nombre place le Québec dans la moyenne canadienne pour ce qui est des jours fériés payés et chômés par année.

Veuillez agréer, cher collègue, mes plus sincères salutations.

Jean Boulet

Jean Boulet

Québec
425, rue Jacques-Parizeau, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
Téléphone : 418 643-4810
Télécopieur : 418 643-2802
ministre@mtess.gouv.qc.ca

Montréal
Tour de la Place-Victoria
800, rue du Square-Victoria, 28e étage
Montréal (Québec) H4Z 1B7
Téléphone : 514 873-0638
Télécopieur : 514 873-0004